



VILLE DE SAINT-RAYMOND

375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1
Téléphone : (418) 337-2202 - Télécopieur : (418) 337-2203

Extrait du livre des délibérations d'une résolution adoptée par le conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond lors de la séance spéciale tenue à la salle des conférences de l'hôtel de ville à Saint-Raymond le 19 février 2007 à 18 h 30.

Présents : Monsieur le maire, Rolland Dion

Madame et messieurs les conseillers :

- | | | | |
|-----------|--------------------|-----------|------------------|
| Siège 1 : | Jean-Luc Plamondon | Siège 4 : | Guillaume Jobin |
| Siège 2 : | Bernard Ayotte | Siège 5 : | Jacquelin Genois |
| Siège 3 : | Lorraine Linteau | Siège 6 : | Denis Gingras |

RÉSOLUTION NUMÉRO 07-02-068

Adoption du mémoire sur l'amélioration de la route 367

Sur la proposition de la conseillère Lorraine Linteau, appuyée par le conseiller Denis Gingras,

il est unanimement résolu d'adopter, tel que déposé, le mémoire sur l'amélioration de la route 367 par le *ministère des Transports du Québec* entre Saint-Augustin-de-Desmaures et Sainte Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Le maire, M. Rolland Dion et/ou le directeur général, M. Alain Tardif, sont autorisés à déposer le mémoire devant le *Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE)* et à le présenter lors des audiences publiques.

Adoptée

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL

Par: Rejeanne Julien

Rejeanne Julien
Rejeanne Julien
Greffière

Rolland Dion
Rolland Dion
Maire